

Par vos élus de proximité FO Thierry Pernin et Catherine Reggianini

Point 1 : Présentation du bilan 2020 de la médecine du travail de Metz

Participation de Mme Gérard, médecin du travail à Metz, en visio.

Le médecin a relevé quelques erreurs dans les documents remis.

Au 1^{er} janvier 2020, l'effectif est constitué de 14 salariés.

Elle précise que l'intégralité des visites médicales pour les salariés de Metz se fait en centre fixe, rue Coislin.

13 salariés à Metz bénéficient d'un suivi individuel simple, 1 salarié d'un suivi médical renforcé et bénéficie d'un aménagement de poste.

Les visites médicales sont maintenant obligatoires tous les 5 ans : insuffisant selon le médecin du travail qui rappelle que le salarié et l'employeur peuvent faire des demandes dans l'intervalle.

Avec la loi El Khomri, en janvier 2017, la fréquence des visites médicales du travail a changé. Les visites périodiques doivent avoir lieu tous les 5 ans au maximum, contre un délai de 2 ans auparavant.

Le médecin du travail a questionné ensuite la direction et les élus sur le suivi et les actions suite à l'alerte faite à l'automne 2019.

La DRH précise que le médecin du travail a été destinataire de mails et d'invitations aux réunions du comité de pilotage. Le médecin n'a rien reçu ; les mails ont dû être envoyés à une mauvaise adresse.

Les élus ont attiré l'attention du médecin du travail sur les difficultés qui persistent à Metz avec notamment l'absence d'un rédacteur en chef titulaire depuis plus de 6 mois et le risque d'épuisement de certains salariés, notamment journalistes, qui travaillent dans des conditions dégradées concernant le montage de sujets en télé-montage depuis plus d'un an et demi.

Remarque : alors que le bilan du médecin du travail de Nancy a été transmis, le point n'a pas été traité en instance faute de disponibilité d'un médecin du travail.

Point 2 : Service des scriptes

Retour sur l'absence de scripte sur le WE du 25 et 26 septembre, anticipation de la planification et charge de travail

Panique à bord semaine 38 quand la direction a appris que la scripte qui devait assurer le WE a été prolongée en arrêt maladie !

La direction a alors sollicité une de ses collègues en congés qui n'a pas pu se libérer ; « chou blanc » également du côté du vivier des scriptes CDD.

Résultat des courses, enregistrement de quelques plateaux le vendredi et préparation dans l'urgence d'une diffusion des JT en mode playlist !

Pour rappel, les élus avaient déjà soulevé cette problématique le mois dernier et le risque de fragilité du service déjà à flux tendu !

La direction a invoqué un problème national et a fait remonter côté filière RH mais aussi chez les directeurs régionaux.

Un vivier réduit à peau de chagrin (pas faute de l'avoir dénoncé coté élus depuis plusieurs années !)

Alors que plusieurs promotions ont débuté(es) pour former de nouveaux(elles) scriptes, à peine sortie de formation, les candidats(tes) sont pris(es) d'assaut et réservé(es) jusqu'à la fin de l'année.

FO rappelle par ailleurs que les conditions financières proposées aux scriptes dans le vivier sont trop faibles : [c'était l'objet de notre liminaire lors du CSE de fin septembre. Pour le retrouver, cliquez ICI.](#)

Un groupe va être formé en janvier ; l'assistant (CDD) de la locale de Metz a été sollicité pour y participer, sous condition de trouver quelqu'un pour le remplacer (une annonce de mission vient d'être publiée pour trouver quelqu'un à former).

Gageons que la direction trouve et ne laisse pas le poste vacant !

Mais le mal ne touche pas que les scriptes, les monteurs, les techniciens vidéo et les OPS manquent à l'appel !

Alors, la direction sort les grands moyens : publication d'annonces dans le vivier CDD, recherche dans une école privée à Paris (Conservatoire libre du cinéma français) qui forme des scriptes et, grande nouveauté, publication de contrats courts sur le réseau LinkedIn.

La cheffe de centre explique aussi cette pénurie par la crise sanitaire qui a privé le service technique de stagiaires BTS.

Les élus soulèvent aussi le non remplacement de deux postes de monteurs à Nancy et constatent que, toutes les semaines, 15 jours de CDD sont requis.

Coté scriptes, les élus reviennent sur le non remplacement d'un poste après la reconversion d'un script (3 scriptes à Nancy alors que d'autres BRL en ont 4) et la planification tendue depuis.

La direction avance que la nouvelle organisation s'est faite dans la concertation avec les scriptes.

Dont acte, mais aujourd'hui, on constate les limites de la gestion calamiteuse de la gestion prévisionnelle de l'emploi.

Point 3 : Service des assistantes : point sur les remplacements

Concernant le BRI de Nancy, l'assistante est en arrêt maladie depuis plus d'un mois sans être remplacée.

La direction explique que c'est l'assistant de la locale de Metz qui prend les appels téléphoniques.

Pour le courrier ou la gestion des mails, c'est plus compliqué ! On ne parle même pas de la contribution au 18h30 en collaboration avec l'assistante de Reims !

L'accueil des invités est pris en charge par les adjoints ou le chef d'édition.

Poste d'assistante à l'UOA :

La situation de Tatiana Ertel sera traitée dans les prochaines semaines. Dès que le point sera abouti, l'assistante de Metz actuellement en détachement sur le poste sera officiellement nommée à l'UOA suite à sa demande de mobilité.

Le poste d'assistante de Metz sera alors mis en consultation.

Point 4 : Télé-montage à la locale de Metz : planification

Suite à une préconisation du médecin du travail, un monteur de Metz sera planifié en télétravail 2 jours par semaine (soit 50% de son activité) et bénéficiera d'un avenant à son contrat de travail valable 1 an, tel que prévu dans le nouvel accord télétravail entré en vigueur le 1^{er} octobre.

La cheffe de centre a organisé une réunion à Metz le 4 octobre en présence des 2 monteurs et de l'IRH. Les élus notent un problème de communication et déplorent que le collectif de travail n'ait pas été associé !

Les élus actent cette nouvelle organisation mais alertent la direction sur les dégradations de conditions de travail subies par plusieurs journalistes rédacteurs depuis plus d'un an et demi.

Un point sera fait avant les vacances de la Toussaint, des actions correctives pourront être apportées si nécessaire.

Un débat s'est engagé à propos de l'exercice de montage d'un sujet « en boîte noire ».

Les élus ont rappelé que cette pratique a été mise en place pour les bureaux excentrés, ou encore pour l'envoi du sujet d'une équipe lorsqu'elle ne pouvait pas rentrer monter, du fait d'un éloignement.

Les élus soulèvent également le montage d'un feuillet en boîte noire et s'étonnent du choix de cette pratique pour fabriquer un format long.

Point 5 : Point sur l'organisation mise en place dans l'attente du recrutement sur le poste de rédacteur en chef adjoint à Metz

En détachement depuis le 23 août sur le poste de rédacteur en chef adjoint à la locale de Metz, Patrick Regis a souhaité interrompre sa mission le 20 septembre et retirer sa candidature sur le poste.

Le rédacteur en chef de Lorraine et des adjoints ont ensuite assuré l'intérim à l'encadrement à Metz. Depuis lundi 4 octobre, c'est Fabrice Rosaci, journaliste à la locale qui a pris le relais.

Le poste a été mis à nouveau en consultation depuis 3 semaines, mais aucun candidat à l'horizon alors que la fin de dépôt de candidatures est prévue le 15 octobre.

Concernant les journalistes qui ont assuré l'intérim pendant 4 mois, s'ils souhaitent candidater, leur éligibilité est toujours, selon la direction, conditionnée à l'inscription au vivier.

La procédure est lancée mais risque d'être compliquée dans les faits.

Remarque : du fait de la pratique de cet intérim durant une longue période, difficile d'aller dire ensuite que ces journalistes ne seraient pas éligibles au vivier. FO conteste par ailleurs leur planification comme « chef d'édition » alors qu'ils n'exercent nullement une fonction de chef d'édition mais de rédacteur en chef adjoint par intérim.

Les élus insistent sur l'importance de ce comblement de poste. On ne saurait laisser les salariés sans pilote titulaire dans l'avion trop longtemps sans risquer une explosion du collectif.

Point 6 : Organisation du travail des adjoints à la rédaction

Les élus soulèvent la problématique de pilotage des éditions, hormis le WE, les éditions du JT ne sont que rarement pilotées deux jours consécutifs par le même adjoint.

Conséquence : un manque de continuité des infos et l'apparition de tensions.

Le rédacteur en chef met en avant une charge de travail et mentale importante pour les adjoints et la pénibilité d'enchaîner plusieurs jours de suite la gestion des JT.

Il va cependant retourner vers eux pour reparler de l'organisation.

Concernant la prise en main du planning par roulement avec un deuxième adjoint qui tarde à se mettre en place, cela va être réglé dès la semaine 43. Il fallait la même personne aux manettes à la rentrée pour avoir un peu de visibilité.

Point 7 : Couverture des sports par la rédaction de Lorraine

Suite au détachement d'Inès Lagdiri aux services des sports à Paris jusqu'au mois de juin prochain, c'est Laura Striano qui assurera en alternance avec Yoann Rodier la couverture des sports en Lorraine.

Point 8 : Point sur l'espace de discussion sur le numérique

Un espace de discussion sur le numérique sera planifié avant le fin de l'année en Lorraine.

Le rédacteur en chef et l'IRH de Lorraine ont suivi une formation d'une demi-journée pilotée par JLO pour animer et préparer l'espace de discussion.

Définition du cadre : ce n'est pas une réunion de service, on ne prend pas de décision dans cet espace mais c'est un lieu d'échanges autour de la qualité du travail.

Les 2 animateurs doivent être identifiés avec leur rôle d'animateurs et pas leur fonction habituelle dans l'entreprise.

La jauge du groupe sera fixée entre 8 à 10 participants en plus des animateurs, la durée de la réunion entre 2h à 3h à déterminer.

La direction a fait des propositions sur les profils des participants pour une complémentarité du débat.

Les 2 pilotes Web, 2 journalistes contributeurs du Web, l'éditrice web, 1 PTA formé UCC, le délégué au numérique Grand Est, 1 journaliste de Metz et 1 représentant du personnel.

Le psychologue du travail propose d'y assister en observateur.

A l'issue de la réunion un compte rendu sera rédigé et les participants préconiseront un plan d'actions mais c'est la direction qui restera décisionnaire.

Plusieurs thématiques ont déjà été identifiées :

- état des lieux des pratiques
- répartition des rôles des animateurs,
- quel contenu ? qui contribue ou peut contribuer ? Quel pilotage, quel encadrement ?

Les élus préconisent une information préalable de la démarche à toute la rédaction et soulignent l'intérêt de poursuivre en 2022 les échanges, sachant qu'une réflexion est en cours au niveau du réseau et que des orientations pourraient venir d'en haut.

Point 9 : IMG organisation des activités

Courrier : le courrier déposé par la Poste ou les navettes TCS est trié par les agents de sécurité puis déposé dans les boîtes à lettres des services (à côté des machines à café).

A charge à chaque service de récupérer son courrier.

Aucun courrier personnel ne sera remis en main propres au comptoir par les agents de sécurité, ce n'est pas prévu dans leur contrat.

Fournitures : un stock de petites fournitures est disponible au bureau de la logistique ou les demandes se font groupées via les assistants(es) des services.

Maintenance courante : les demandes de dépannages ou les problèmes constatés sont à relayer à l'IMG (Betty Claudel) qui fait les demandes d'interventions aux prestataires.

Point 10 : Risque routier à la sortie du site de France●3 à Nancy

Des salariés ont constaté des problèmes à la sortie de l'établissement. A plusieurs reprises, des automobilistes s'engageaient au même moment dans le rond-point que les salariés qui sortaient de France●3.

Y a-t-il eu des changements de temporisation des feux tricolores ?

L'IMG va faire un courrier aux services compétents de la municipalité de Vandoeuvre pour trouver des explications.

Point 11 : Point sur les activités des nouveaux alternants à la rédaction

Deux nouveaux alternants sont arrivés le 4 octobre à la rédaction de Nancy.

L'un JRI, Jérôme Ereng, étudiant à l'IPJ de Paris, en contrat d'alternance sur un an (jusqu'au 30 septembre 2022), son tuteur est Eric Bertrand.

L'autre journaliste rédacteur, Vincent Le Goff, étudiant au CUEJ de Strasbourg jusqu'au 29/08/2023, son tuteur est Yves Quemener.

Ce dernier sera formé avec les pilotes web.

Les élus insistent sur l'importance de l'accueil des stagiaires. La DRH rappelle qu'il existe un protocole qui engage les tuteurs.

Une prise en charge des frais d'hébergements des alternants journalistes boursiers a été actée par l'entreprise. C'est le cas de ces 2 alternants.

Point 12 : Point sur l'accueil des stagiaires de 3ème

Après 2 ans d'absence, les élèves de 3^{ème} vont pouvoir faire des demandes de stage à France●3, mais les conditions changent.

Pour favoriser l'égalité des chances, dorénavant, chaque candidat devra faire une inscription préalable sur la plateforme « ICIMS ». L'IRH saisira alors son CV et lui enverra un lien par mail pour un entretien vidéo mais aussi un questionnaire afin de voir les attentes du stagiaire avant d'établir une convention.

Deux services ont été identifiés par antenne : technique et rédaction + rédaction locale Metz

Pas plus de 1 stagiaire par service par semaine, la durée peut varier entre 3 et 5 jours selon la disponibilité du tuteur.

Pour les stagiaires cooptés par des salariés FTV, le salarié devient tuteur ou propose quelqu'un. Pour les demandes libres, c'est l'IRH qui identifie avec le service organisation de potentiels tuteurs.

Chaque tuteur reçoit un guide et doit s'y conformer, en cas de non-respect des consignes, il ne pourra plus être tuteur.

Une note d'info a été adressée aux membres du CODIR Grand-Est.

Point 13 : Point RCC

Entre le 31 octobre 2019 et le 30 septembre 2021, 16 salariés de Lorraine ont quitté l'entreprise dans le cadre de la RCC.

Rédaction Nancy : 4 départs dont 1 JRI, 2 JRR et 1 RCA (rédacteur en chef adjoint)

Rédaction Metz : 2 JRI

Technique : 1 chargée de gestion administrative, 1 chef monteur, 1 OPS, 1 technicien de reportage, 1 assistante CSE, 1 adjoint chef de centre, 1 scripte, 1 cadre IMG, 1 assistante de communication, 1 responsable de maintenance informatique.

6 postes sur 16 ont été remplacés : 2 JRI à Metz, 1 responsable maintenance Informatique, 1 JRR à Nancy, 1 chef de fabrication (Adjoint CDC), 1 assistante CSE.

Il faudra attendre fin 2022, l'état des lieux et le bilan de la RCC pour savoir si certains postes supplémentaires seront comblés. Dans l'attente, la direction fait appel à des CDD comme au montage ou à la rédaction.

La DRH précise que l'évolution des pratiques sera prise en compte, les élus précisent qu'il faudra s'appuyer sur des fiches métiers et que des négociations sont en cours.

Point 14 : Point COPIL expertise Lorraine

Le groupe de travail du Copil a repris ses travaux le 21 septembre après trois mois de coupure (réunion précédente le 7 juin dernier) suite à l'alerte des élus fin 2019 puis l'expertise effectuée en 2020.

Les participants du Copil souhaitent travailler sur des actions plus concrètes dans les semaines à venir.

Le COPIL souhaite lancer des ateliers de travail sur l'organisation et la planification. En amont de ces ateliers, il a été décidé d'organiser pour chaque service une réunion d'information sur ces thématiques, qui sera animée conjointement par le chef de service et une représentante de la fonction RH.

Pour la rédaction et la documentation : le jeudi 14 Octobre soit à 9H30 soit à 14H dans le grand studio JT. (Il n'y a plus de jauge, mais le masque reste obligatoire avec une distance d'un mètre minimum entre chacun).

Pour les personnels techniques et administratifs : les 21 et 22 octobre à 14h00 (animé par Anne Peiffer et l'IRH)

Sur la base du volontariat, les salariés seront ensuite sollicités pour participer à cette thématique via des ateliers les 15 et 16 novembre prochains.

Divers :

- **Expérimentation Régie Strasbourg**

La station de Strasbourg a été choisie pour déployer l'expérimentation d'une régie automatisée.

Pour l'instant pas de date précise, mais ce sera courant 2022. Avant il faut libérer de l'espace pour installer la régie, le décor avant la prise en main et la formation.

- **Travail autour de la CASAR**

Le rédacteur en chef précise qu'un atelier de réflexion impulsé par la direction de l'information régionale a pour charge dans chaque antenne de réfléchir au JT de demain et à la complémentarité avec le web.

« Définir le projet éditorial et ensuite faire travailler la technique pour qu'elle adapte l'outil », c'est l'objectif de ces ateliers.

Constitué du rédacteur en chef, d'une adjointe (Céline Tognazzi), d'une présentatrice (Aurélie Renard), l'atelier se réunira 1 fois par semaine pendant 1 mois.

Prochaine réunion de l'instance **le mardi 2 novembre à Nancy**
N'hésitez pas à nous poser vos questions.

Vos élus FO de proximité :
Catherine Reggianini et Thierry Pernin